



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 juillet 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, ainsi que des déclarations faites par les représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, au nom des trois membres africains du Conseil et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam à l'occasion de la visioconférence organisée le jeudi 9 juillet 2020 sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Christoph Heusgen



Annexe I**Exposé de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel**

J'ai l'honneur de présenter au Conseil aujourd'hui le dernier rapport en date du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2020/585). Cette séance d'information se tient sur fond de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a malheureusement entraîné d'importantes pertes de vies humaines dans le monde entier et qui a de graves répercussions sur notre mode de vie et nos moyens de subsistance. À cet égard, je voudrais adresser mes sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu des proches et souhaiter un prompt rétablissement aux personnes en cours de traitement, tout en exhortant chacun à rester en sécurité et en bonne santé.

Depuis mon dernier exposé au Conseil en janvier (voir S/PV.8698), les attaques des extrémistes violents et les violences intercommunautaires ont continué à saper la paix et la sécurité dans la région, en particulier dans le Sahel et le bassin du lac Tchad. Malgré les efforts intenses et soutenus des pays concernés, les extrémistes violents ont continué à s'en prendre aux forces de sécurité et aux civils, ce qui a eu des conséquences désastreuses sur la situation humanitaire et les droits de l'homme dans la région.

Les attaques terroristes se sont accompagnées de l'enrôlement forcé d'enfants et d'enlèvements au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. En outre, les fermetures d'écoles dans les zones touchées en raison des conditions de sécurité extrêmement instables ont privé des milliers d'enfants de leur droit à l'éducation.

La fragilité de la situation en matière de sécurité a également entraîné une hausse du nombre de personnes déplacées et de réfugiés dans la région. Au Burkina Faso, à la date du mois de juin, 921 000 personnes avaient été forcées de fuir leurs foyers, soit une augmentation de 92 % par rapport à la fin de l'année 2019. Au Mali, on compte près de 240 000 déplacés, dont 54 % de femmes. Au Niger, toujours à la date du mois de juin, ce sont 489 000 personnes qui ont été contraintes de partir de chez elles. Ce chiffre comprend les personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que les réfugiés nigériens et maliens.

Au Nigéria, on estime que 7,7 millions de personnes auront besoin d'une aide d'urgence en 2020. Plus de 1,8 million de personnes, dont plus de la moitié sont des femmes, vivent encore dans des camps de fortune ou au sein de populations elles-mêmes extrêmement vulnérables, dans les États d'Adamawa, de Borno et de Yobe.

Tandis que les forces nationales et multinationales ont intensifié leurs opérations antiterroristes, certaines communautés ont formé des groupes de volontaires organisés ou fait appel à des milices d'autodéfense pour se protéger. Les groupes de défense des droits de l'homme se sont émus des violations qui auraient été commises par ces milices d'autodéfense et les forces de sécurité et de défense.

On ne saurait trop insister sur les liens grandissants entre terrorisme, crime organisé et violence intercommunautaire. Les terroristes ont continué d'exploiter les inimitiés latentes entre les groupes ethniques et l'absence de l'État dans les zones périphériques pour faire avancer leurs objectifs. L'ONU doit rester déterminée à travailler avec tous les partenaires afin de favoriser une approche plus globale et durable pour régler ces problèmes par le renforcement des capacités nationales et institutionnelles, une plus grande résilience des communautés et la promotion systématique de la bonne gouvernance, l'inclusion politique, le respect des droits de l'homme et l'application de l'état de droit.

À cet égard, l'ONU devrait aider la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à mettre en œuvre son plan d'action 2020-2024 visant à éradiquer le terrorisme dans la sous-région. La communauté internationale doit également accroître son soutien à la pleine opérationnalisation de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, élaborée par l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad, tout en accélérant la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La coordination entre les différentes initiatives visant à régler les défis en matière de sécurité ainsi que les problèmes humanitaires et de développement dans la région est fondamentale.

À cet égard, il convient de saluer l'appel lancé par le sommet du Groupe de cinq pays du Sahel, le 30 juin, à un renforcement de la coordination et de la cohésion entre les États Membres. Je me félicite également de l'engagement en faveur du strict respect des droits de l'homme exprimé lors du sommet. Nous sommes prêts à travailler en partenariat avec les États Membres pour relever ensemble ce défi.

Comme cela a été rappelé à la réunion du Comité directeur de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, le 30 juin, l'ONU doit continuer à adopter une approche transversale qui mette l'accent sur l'appropriation nationale tout en s'efforçant de créer des synergies avec d'autres initiatives.

À cet égard, j'ai animé le 4 mars, à Dakar, une réunion entre le Secrétaire exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad et chef de mission de la Force multinationale mixte, l'Ambassadeur Mamman Nuhu, et le Groupe régional des Nations Unies pour le développement durable qui avait pour objet de dégager une communauté de vues sur le rôle des organismes des Nations Unies dans l'application de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, ainsi que de veiller à ce que cette démarche cadre avec la mise en œuvre des programmes régionaux existants, dont la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

En outre, dans le cadre de nos efforts pour soutenir les mesures transfrontalières de sécurité et de confiance préconisées par l'Union du fleuve Mano, l'UNOWAS a signé en février un accord de coopération avec l'Union du fleuve Mano sur les questions liées à la paix et à la sécurité et sur le soutien des femmes et des jeunes au niveau transfrontalier.

Les changements climatiques augmentent les risques et nourrissent l'insécurité dans la région car ils exacerbent les conflits entre agriculteurs et éleveurs – conflits qui demeurent une préoccupation majeure en matière de sécurité –, accroissent les tensions sociales et contribuent à l'exode rural, à la violence, à la délinquance et à l'insécurité alimentaire. Dans le cadre de son rôle de liaison et conformément à son nouveau mandat, l'UNOWAS entreprend, en collaboration avec les mécanismes compétents des Nations Unies et en partenariat avec la CEDEAO, la Banque mondiale et des groupes de réflexion internationaux, régionaux et nationaux, des analyses et des recherches afin de mieux comprendre les effets négatifs des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel et les options possibles pour en atténuer les effets.

La pandémie de COVID-19 amplifie et exacerbe les facteurs de conflit préexistants, ce qui a de graves répercussions sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La pandémie a une incidence négative sur les droits de l'homme et la primauté du droit et touche de manière disproportionnée les femmes et les filles, notamment en ce qui concerne leur rôle dans le commerce informel et en raison de l'augmentation signalée des féminicides et de la violence sexuelle et fondée sur le

genre. Des réactions brutales de la part de certains services de sécurité pour faire respecter les restrictions ont été signalées, même dans des pays ayant un bilan plus solide en matière de droits de l'homme.

On voit également les effets de la pandémie sur les structures et systèmes de gouvernance, les processus électoraux et de dialogue politique, la situation humanitaire, la situation socioéconomique et les engagements régionaux et multilatéraux. Par ailleurs, les terroristes et les groupes extrémistes violents profitent de la situation pour lancer de nouvelles attaques dans la région, au mépris de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial.

Conscients de cela, divers pays de la sous-région ont élaboré, avec l'appui des équipes de pays des Nations Unies, des plans d'intervention nationaux contre la COVID-19. Sur le plan régional, le 23 avril, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO s'est réunie en sommet extraordinaire et a désigné le Président nigérian, M. Muhammadu Buhari, comme « champion » chargé de diriger la riposte contre la COVID-19 au niveau régional. La Conférence a également mis en place des comités ministériels de coordination de la santé, des finances et des transports afin de coordonner les efforts régionaux de lutte contre la pandémie.

Pour encourager une approche mobilisant tout le système des Nations Unies en réponse à la pandémie, j'ai tenu des consultations par visioconférence avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et leurs équipes dans tous les pays de la région afin d'évaluer l'incidence de la COVID-19 sur chaque pays, d'identifier les moyens de renforcer la collaboration des Nations Unies avec les parties prenantes nationales et régionales pour soutenir la riposte des gouvernements, et de mobiliser, le cas échéant, le soutien à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Les coordonnateurs résidents ont signalé que, même si les interventions mises en place par les gouvernements face à la COVID-19 reposaient dans la plupart des pays sur le consensus, il y avait aussi plusieurs cas où la riposte faisait l'objet de vives critiques de la part des acteurs nationaux.

L'UNOWAS va continuer de dialoguer avec les autorités nationales afin de garantir une approche holistique et d'œuvrer en faveur de l'adhésion de la société, de l'inclusion et de la cohésion nationale les plus vastes possibles. Nous poursuivrons également notre plaidoyer pour faire en sorte que la riposte des États de la région soit fondée sur les droits de l'homme et mette l'accent sur les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés de la population ainsi que sur la mobilisation des communautés.

Il convient de souligner qu'en dépit de la pandémie de COVID-19, la région a connu un certain nombre de développements positifs, notamment le déroulement relativement pacifique de l'élection présidentielle au Togo, les élections locales au Bénin et l'achèvement des travaux de la Commission de révision de la Constitution en Gambie.

Cinq élections présidentielles avec des enjeux très élevés sont prévues au second semestre de l'année au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et au Niger. Ces élections sont une occasion de consolider la démocratie dans ces pays. Toutefois, pour garantir que les processus soient crédibles, transparents, inclusifs et pacifiques, un consensus sera nécessaire pour relever les défis sous-jacents et faire face à toute perturbation, y compris celles liées à la pandémie de COVID-19. Il convient de noter que la pandémie a entraîné la suspension voire le report des préparatifs des élections, y compris l'inscription des électeurs, dans plusieurs de ces pays. Ces préparatifs ont toutefois repris aujourd'hui et, majoritairement, la détermination des parties prenantes à organiser les élections comme prévu n'a pas fléchi.

Conjointement avec le Président de la Commission de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi Brou, j'ai tenu des consultations à distance avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les responsables des organes en charge des élections dans les pays qui sont en plein préparatifs afin d'évaluer la situation sur place, le niveau de préparation, les difficultés qui se posent et les moyens par lesquels l'ONU pourrait mieux appuyer les différents processus. Les chefs des organes chargés de l'organisation des élections se sont tous dits confiants et ont assuré qu'ils étaient prêts à organiser avec succès les scrutins.

Au cours de ces consultations, j'ai insisté pour que les parties prenantes veillent à ce que les solutions aux problèmes et aux perturbations causés par la pandémie soient consensuelles, inclusives et respectent les droits de l'homme et l'état de droit. J'ai également insisté sur la participation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées à l'ensemble du processus électoral dans chaque pays.

À l'approche des élections, qui pourraient s'avérer la source de crises majeures, l'UNOWAS continuera à travailler avec les partenaires compétents pour aider les cinq pays concernés dans leurs efforts pour organiser des élections inclusives, transparentes et crédibles, qui sont fondamentales pour la stabilité et le développement de la région.

Je tiens à saluer le soutien indéfectible du Conseil à la mise en œuvre du mandat de l'UNOWAS et à réaffirmer notre volonté d'accompagner les acteurs nationaux et régionaux pour faire avancer la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Annexe II

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Tout d'abord, qu'il me soit permis de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son exposé. La Belgique attache une grande importance à l'action du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) en faveur de la prévention, de la réconciliation, de la médiation, de la paix durable et de la promotion de l'état de droit en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Je tiens également à remercier M^{me} Ibrahim d'avoir mis en lumière une question importante pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

La situation en matière de sécurité dans la région demeure instable. Au Mali, au Niger et au Burkina Faso, la situation se détériore malgré les nombreux efforts déployés et la mobilisation internationale croissante. En outre, certaines zones du Nigéria sont également en butte aux attaques permanentes des terroristes de Boko Haram ainsi qu'aux conflits entre éleveurs et agriculteurs, qui sont également des phénomènes inquiétants et méritent une attention particulière. Par ailleurs, de multiples conflits locaux, parfois de nature intra – ou intercommunautaire, font rage dans la région. Cette détérioration a une incidence directe sur la situation humanitaire et fait souffrir des centaines de milliers de civils innocents. La pandémie de maladie à coronavirus vient considérablement noircir ce tableau déjà sombre, dans la mesure où elle touche encore plus fortement les groupes les plus vulnérables, y compris les femmes.

Une grande partie du Burkina Faso est désormais touchée par la violence. Les actions récentes ont, espérons-le, stoppé son expansion géographique. La Belgique est préoccupée par le fait que les attaques terroristes, qui en plus de l'État visent également les civils, les infrastructures et les lieux de culte, ne menacent pas seulement le Burkina Faso mais aussi la stabilité de la région au sens large, avec un risque d'extension aux pays situés le long de la côte, comme dans le cas de l'attaque à la frontière avec la Côte d'Ivoire le 11 juin. De plus, les relations entre les communautés sont très tendues et il faudra du temps et beaucoup de travail pour les apaiser.

La Belgique salue le courage et les sacrifices des forces de défense et de sécurité qui, partout dans la région, luttent contre les terroristes. Toutefois, ces forces savent que, pour venir à bout du terrorisme, elles ont l'obligation de montrer l'exemple et d'agir dans le respect des droits de l'homme. Ce n'est pas affaiblir les forces de sécurité que de les faire enquêter sur les violations présumées voire, le cas échéant, de les soumettre à une procédure pénale ou disciplinaire annoncée publiquement. C'est plutôt le contraire qui est vrai. Dans la mesure où le terrorisme se nourrit déjà d'un sentiment d'impunité, lutter activement contre l'impunité est le meilleur moyen de regagner la confiance des citoyens, de recueillir davantage de renseignements et de jeter les bases d'une réconciliation. La Belgique s'engage à continuer de soutenir ses partenaires dans la région en ce sens.

En outre, de concert avec le Secrétaire général et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Belgique estime que la réponse aux défis qui se posent en Afrique de l'Ouest ne peut être uniquement sécuritaire. Pour faire face à l'extrémisme violent, une approche holistique est également nécessaire, une approche qui mette aussi l'accent sur la bonne gouvernance, la lutte contre l'impunité, le renforcement des institutions démocratiques et la prise en compte des revendications des groupes marginalisés, ainsi que sur le développement durable et inclusif.

Il est donc urgent de prendre des mesures concrètes pour arrêter la détérioration du tissu social. Il faut résister aux menaces qui pèsent sur la coexistence pacifique en combattant toutes les tentatives de division fondées sur la religion ou sur l'appartenance à une communauté.

Les institutions démocratiques restent parfois fragiles dans la région. Les diverses élections qui se tiendront dans le courant de l'année pourraient les mettre encore plus à mal. Il est donc primordial que le scrutin garantisse des chances égales à tous les candidats et que les élections soient libres, régulières, transparentes et pacifiques. La Belgique soutient les efforts de l'UNOWAS pour accompagner ces élections et consolider la démocratie. Récemment, les tensions en Guinée, notamment, ont déjà coûté la vie à plusieurs personnes, et il est capital qu'il y ait un attachement renouvelé au dialogue et au compromis afin de garantir des élections apaisées. Au Burkina Faso et au Niger, le défi consistera à faire en sorte que l'élection puisse avoir lieu dans tout le pays.

Enfin, en Côte d'Ivoire, où nous espérons que 2020 confirmera le retour de la paix et de la stabilité, nous appelons tous les acteurs politiques à se montrer à la hauteur, car la situation du pays a également un impact sur la stabilité régionale. En outre, il faut rapidement régler les tensions postélectorales au Mali, conformément aux recommandations de la CEDEAO, afin d'éviter une nouvelle détérioration de la situation politique dans ce pays.

Plus généralement, nous soutenons les efforts que consentent l'UNOWAS et les équipes de pays des Nations Unies pour promouvoir la réconciliation nationale, la reconstruction après les conflits et la réforme du secteur de la sécurité. Dans de nombreux États, la volonté politique d'asseoir la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme sera décisive pour consolider les acquis et s'engager sur la voie du développement durable.

Enfin, l'UNOWAS joue un rôle moteur dans l'étude d'impact de l'évolution du climat sur la sécurité dans le cadre d'une approche de prévention des conflits. Il s'agit d'un travail crucial, comme l'a expliqué M^{me} Ibrahim, et j'encourage le Représentant spécial à poursuivre cet effort.

Pour conclure, je tiens également à souligner le rôle primordial joué par les organisations régionales et sous-régionales. Je salue leur coordination étroite avec l'UNOWAS, et je les encourage à maintenir cette coordination étroite à l'avenir.

Annexe III

Déclaration M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le représentant spécial Chamba et M^{me} Ibrahim de leurs exposés.

Depuis la dernière réunion d'information consacrée à cette question (voir S/PV.8698), la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel est restée généralement stable. Des élections présidentielles et législatives se sont déroulées avec succès au Togo et au Mali, et la révision constitutionnelle a progressé en Gambie. Toutefois, de graves problèmes de sécurité subsistent. La maladie à coronavirus (COVID-19) a ajouté une nouvelle couche de complexité à la situation régionale et elle compromet le développement économique et social de la région.

Au cours des derniers mois, grâce à ses bons offices et à ses efforts de médiation, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a joué un rôle important dans la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. La Chine apprécie à leur juste valeur les efforts et les contributions qu'elle fait sous la direction du Représentant spécial, en particulier dans le contexte difficile de la pandémie de COVID-19.

La COVID-19 continue de se propager dans la région. La priorité pour l'UNOWAS est de suivre de près l'évolution de la situation liée à la pandémie, d'évaluer son impact et d'aider les pays de la région à faire de la sensibilisation, à accroître leur préparation, à renforcer et à promouvoir les soins de santé, à sauver des vies et à atténuer les effets de l'épidémie.

Au vu du dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/585) et de la situation sur le terrain, je voudrais faire part de quelques observations supplémentaires.

Premièrement, nous devons encourager les pays de la région à régler leurs différends par le dialogue. Beaucoup de ces pays, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Niger, organiseront tous des élections importantes dans le courant de l'année. Nous avons constaté que les tensions se sont accrues dans certains pays, et les préparatifs électoraux sont également affectés par la pandémie.

Pour créer un environnement externe favorable, la communauté internationale doit encourager les parties concernées à renforcer la confiance mutuelle et à régler les différends de manière pacifique par le dialogue et la concertation. La Chine soutient les bons offices et les efforts de médiation que ne cesse de faire l'UNOWAS pour contribuer à faire que les élections soient pacifiques, crédibles et transparentes dans ces pays, dans le plein respect de la prise en main du processus par les pays.

Deuxièmement, nous devons aider les pays de la région à éliminer les causes profondes de l'instabilité au moyen du développement. Le sous-développement est la cause première de nombreux problèmes et menaces régionaux. La communauté internationale doit continuer à promouvoir le développement socio-économique de la région, notamment en augmentant ses investissements dans l'agriculture, la santé, l'éducation, l'emploi et les infrastructures.

Nous encourageons l'UNOWAS à renforcer la coordination avec les autres organismes des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, et à améliorer les synergies en alignant les initiatives de développement internationales et régionales sur les stratégies nationales des pays de la région.

Troisièmement, nous devons accroître le soutien aux pays de la région pour lutter contre les problèmes de sécurité. Le terrorisme de Boko Haram, la piraterie dans le golfe de Guinée et la violence intercommunautaire compromettent gravement la sécurité et la stabilité de la région. Nous appelons toutes les parties à des conflits à répondre à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial.

La Chine salue le rôle important joué par la Force multinationale mixte et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Un soutien accru est nécessaire pour renforcer les capacités des pays de la région à lutter plus efficacement contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. La communauté internationale doit fournir davantage d'aide humanitaire à la région et veiller à ce que cette aide soit distribuée rapidement aux groupes les plus vulnérables.

En tant que bon ami et bon partenaire, la Chine est un fervent défenseur de la paix et de la stabilité dans la région. Nous sommes déterminés à aider la région à éliminer la pauvreté, à améliorer le bien-être des populations et à promouvoir le développement. Nous soutenons un certain nombre de programmes de paix et de sécurité dans la région par le biais du Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement. Nous avons également fourni une aide de 300 millions de yens aux opérations de lutte contre le terrorisme au Sahel et à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Depuis l'apparition de la COVID-19, la Chine apporte une assistance à l'Afrique. Nous avons livré des fournitures médicales à plus de 50 pays africains, y compris ceux de la région, et nous avons dépêché des équipes médicales au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. La Chine honorera les engagements pris le mois dernier par le Président Xi Jinping au Sommet Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19. Nous commencerons dans le courant de l'année, plus tôt que prévu, la construction du siège des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies. Nous allons également accélérer la construction des Hôpitaux d'amitié Chine-Afrique et jumeler des hôpitaux chinois avec 30 hôpitaux africains afin d'aider les pays africains à accroître leur capacité de prévention et de contrôle des maladies.

Enfin, la Chine continuera à soutenir l'action du Représentant spécial et de l'UNOWAS. Nous œuvrerons de concert avec l'UNOWAS et la communauté internationale pour aider les pays de la région à lutter contre la COVID-19, à maintenir la paix et la stabilité et à atteindre un développement durable.

Annexe IV**Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais commencer par remercier M. Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son excellent exposé, et M^{me} Ibrahim pour l'éclairage intéressant et essentiel qu'elle nous a fourni ce matin.

La République dominicaine se félicite des récentes tendances positives constatées et des élections relativement pacifiques qui ont eu lieu dans la sous-région au cours de cette période. Toutefois, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a perturbé certains efforts vitaux dans la sous-région. Nous espérons que toutes les activités suspendues à cause de la situation sanitaire pourront reprendre le plus rapidement possible, y compris la Commission mixte Cameroun-Nigéria.

De même, il est importe que les différentes procédures préélectorales, telles que l'inscription des électeurs et les référendums constitutionnels prévus dans la sous-région, puissent être menées à bien et que les prochaines élections présidentielles au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et au Niger puissent se dérouler dans un climat politique inclusif, sûr et pacifique.

La République dominicaine est préoccupée par l'impact de la pandémie en Afrique de l'Ouest et au Sahel, étant donné ses implications pour la paix et la sécurité. Nous craignons que la pandémie ne puisse très probablement aggraver la crise de sécurité humaine en cours, en particulier dans la région du Sahel, en raison de la catastrophe humanitaire sans précédent et de la combinaison de la pauvreté, des changements climatiques, du sous-développement et des conflits.

En outre, selon les estimations de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, les effets économiques réduiront même le taux de croissance du Nigéria, la plus grande économie de la sous-région, qui pourrait baisser, passant d'une projection initiale de 2,9 % à - 3,4 % en 2020 – une tendance inquiétante pour l'ensemble de la région et directement liée aux effets de la pandémie.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la sous-région est également confrontée à une situation humanitaire sans précédent, 24 millions de Sahéliens ayant besoin d'aide humanitaire et de protection. Cette situation s'aggrave à son tour en raison de la faiblesse des systèmes de soins de santé, de l'insécurité alimentaire, des violations des droits de l'homme, du manque de développement et de la persistance des conflits et de l'insécurité, qui entraînent des déplacements massifs de population. Cette situation précaire sera probablement le déclencheur d'affrontements pour s'approprier des ressources rares.

La République dominicaine soutient les appels à une réponse mondiale urgente, coordonnée et unie pour régler les difficultés mondiales découlant de la pandémie COVID-19, et lance un appel à la coopération internationale pour aider l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à atténuer les effets de la pandémie et à réactiver les économies des pays de la région.

En ce qui concerne la situation sur le plan de la sécurité, nous condamnons les attaques contre les civils perpétrées par des extrémistes violents, et nous restons préoccupés par l'augmentation de la violence intercommunautaire. Ces faits créent un cercle vicieux qui détruit la vie de civils innocents, y compris des femmes et des enfants, et ferme les portes du développement aux générations futures qui ne voient pas de possibilités s'ouvrir, notamment l'accès à l'éducation.

Nous soutenons le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans ses efforts pour renforcer la réforme du secteur de la sécurité nationale,

et nous nous félicitons de l'accord tripartite révisé entre l'ONU, l'Union européenne et les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), signé en février lors du sommet des chefs d'État du G5 Sahel. L'accord a réitéré la nécessité pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali de fournir un soutien logistique à la Force conjointe du G5 Sahel, et a pris des mesures importantes pour garantir une approche plus coordonnée dans la lutte contre les menaces à la stabilité et à la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Outre les problèmes sanitaires actuels liés à la COVID-19, nous devons continuellement analyser l'apparition d'autres facteurs d'instabilité et s'en préoccuper afin d'identifier leurs causes profondes et de prendre des mesures pour les contrer. Cela peut être réalisé – si les dirigeants de la sous-région ont la volonté politique – en renforçant et en harmonisant la mise en œuvre des stratégies régionales de prévention et de règlement de ces problèmes afin d'assurer un avenir plus prometteur à la sous-région et à ses populations.

Pour terminer, nous tenons à féliciter le Représentant spécial Chambas, son équipe et les organisations régionales respectives pour tous les efforts qu'ils déploient pour maintenir la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel dans ces circonstances extraordinaires.

Annexe V**Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier les intervenants pour leurs présentations complètes sur l'évolution de la situation dans la région. Je voudrais également réaffirmer le soutien total de l'Estonie à l'action du Représentant spécial Chambas et aux activités menées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) au cours des six derniers mois.

C'est avec une grande inquiétude que nous suivons la détérioration générale des conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Le nombre croissant d'attaques terroristes et l'augmentation de la violence intercommunautaire – notamment au Burkina Faso, mais aussi dans le centre du Mali et dans la région du Liptako-Gourma, dite des « Trois frontières » – sont particulièrement complexes. Nous nous félicitons que l'on cherche à éliminer ces menaces transnationales au moyen d'initiatives multinationales telles que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, qui, avec l'opération Barkhane dirigée par la France, a mené des opérations antiterroristes réussies. L'Estonie participe et continuera à prendre une part active dans les efforts conjoints.

La clef de la stabilité durable dans la région, c'est la pleine appropriation politique par les États de la région. Une présence effective de l'État – c'est-à-dire des institutions et des services publics et une présence militaire bien formée – est de la plus haute importance. La lutte contre l'impunité fait partie intégrante de cette présence étatique. Nous demandons instamment à tous les pays de la région de renforcer les mécanismes pertinents de règlement des différends et de s'attaquer efficacement à toutes les violations des droits de l'homme et toutes les graves atteintes à ces droits. Tous les auteurs de ces crimes doivent en répondre, quel que soit leur statut.

Nous continuons à juger très préoccupante la situation humanitaire de plus en plus désastreuse dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. La pandémie de coronavirus a ajouté une nouvelle couche à une situation déjà compliquée. Il est donc particulièrement important que l'aide humanitaire parvienne à toutes les personnes qui en ont besoin.

La compréhension des griefs de long date et la lutte contre les causes profondes des conflits doivent rester au cœur des efforts nationaux et internationaux. Nous félicitons l'UNOWAS et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest de s'être attaqués aux effets des changements climatiques sur la sécurité dans la région, et nous les encourageons à continuer à le faire. Par ailleurs, en assurant la participation pleine et entière des femmes et des jeunes au processus politique, on rapprochera la région d'une stabilité durable. Nous exhortons toutes les parties à prendre mesures supplémentaires à cet égard.

Enfin, il est essentiel que les élections attendues durant le second semestre de l'année dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel se déroulent comme prévu. Nous engageons toutes les parties à tout mettre en œuvre pour qu'elles soient ouvertes à tous, transparentes, crédibles et pacifiques.

Annexe VI

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Permettez-moi, Monsieur le Président, de débiter mon intervention en exprimant les profondes condoléances de la France à la Côte d'Ivoire à la suite du décès du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly. Au moment où la Côte d'Ivoire est engagée dans la préparation d'importantes échéances électorales pour l'avenir du pays, la France salue la mémoire de ce grand serviteur du peuple ivoirien.

La France félicite le Représentant spécial et l'équipe du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour avoir poursuivi leurs actions ces derniers mois, malgré la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie a déjà eu de graves conséquences en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous devons donc redoubler d'efforts pour accompagner les pays de la région face à leurs défis, qu'il s'agisse de la sécurité, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des conséquences humanitaires, du développement économique, ou encore du changement climatique et de ses impacts sur la paix et la stabilité de ces États.

La situation sécuritaire dans la zone reste fragile, essentiellement au Sahel. Le sommet de Nouakchott du 30 juin a permis de faire le point sur la situation et sur les engagements communs pris à Pau. L'ensemble des pays de la région et leurs partenaires y ont réaffirmé leur détermination à lutter contre le terrorisme, ainsi qu'à intensifier leurs efforts pour une stabilisation durable de la région. Dans la zone des trois frontières, entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, les groupes terroristes poursuivent leurs activités, ce qui a contraint des milliers de personnes à fuir les violences. Mais les opérations militaires menées depuis mars par la France et les pays du Groupe de cinq pays du Sahel ont donné des résultats, affaiblissant et désorganisant les groupes terroristes, qu'il s'agisse de l'État islamique au Grand Sahara ou des groupes armés affiliés à Al-Qaïda. Je rappelle ainsi la neutralisation du leader d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, Abdelmalek Droukdel, intervenue le 3 juin dernier.

Nous notons aussi des avancées en matière de développement et de redéploiement de l'État, efforts que nous accompagnons avec nos partenaires, notamment ceux de l'Union européenne. La France salue les annonces des autorités sahéennes concernant l'ouverture d'enquêtes sur les allégations de violations des droits de l'Homme, notamment celles visant certains membres de leurs armées, et elle appelle à ce que les responsables soient identifiés et traduits en justice.

Sur le plan politique, l'année en cours est décisive pour la consolidation des processus démocratiques. Je souhaiterais évoquer plus particulièrement la Guinée et le Burkina Faso. En Guinée, les élections législatives et le référendum du 22 mars dernier ont été émaillés de tensions. La défiance entre les acteurs politiques demeure forte. Il est essentiel qu'un dialogue approfondi ait lieu. L'élection présidentielle d'octobre sera cruciale pour la suite du processus politique dans le pays et il est important qu'elle se déroule de manière transparente, crédible et inclusive.

Au Burkina Faso, nous sommes préoccupés par l'insécurité qui règne dans le nord et dans l'est, et qui pourrait nuire à la bonne tenue des élections du 22 novembre. Nous encourageons les autorités à renforcer la présence de l'État dans ces zones périphériques, dans un objectif de rétablissement des services de base et d'apaisement des tensions. Il est important de consolider les acquis dans ce pays qui a réussi sa transition démocratique il y a cinq ans. La France soutient le rôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Organisation internationale de la Francophonie pour accompagner les processus politiques dans la région.

Enfin, la situation dans le bassin du lac Tchad doit être l'objet d'un suivi attentif. La France salue les succès obtenus par les troupes tchadiennes contre les groupes terroristes. Nous encourageons le Nigéria, dont le rôle est essentiel, à capitaliser sur ces succès pour consentir, lui aussi, un effort militaire accru face à Boko Haram. Seule la restauration de la sécurité permettra le redéploiement des services de base, le redémarrage de l'économie et des actions de développement à long terme. Il est également indispensable que l'action des acteurs humanitaires et le droit international humanitaire soient respectés.

Annexe VII

Déclaration de M. Juergen Schulz, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens, pour commencer, à saluer le travail dont s'acquittent le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Représentant spécial du Secrétaire général Mohamed Ibn Chambas. La coopération de M. Chambas est l'exemple parfait de l'approche holistique requise pour la stabilité de la région tout entière. Nous saluons expressément les bons offices du Représentant spécial, ainsi que l'appui constant à un dialogue ouvert à tous. De fait, le dialogue est impératif, particulièrement à la lumière des élections prochaines dans la région. Le Bureau régional et le Représentant spécial du Secrétaire général peuvent tous deux être assurés de l'entier soutien de l'Allemagne.

Nous savons gré au Secrétaire général de son rapport complet (S/2020/585) et de toutes les recommandations qu'il contient, notamment sur le lien entre climat et sécurité. Nous attendons avec intérêt l'étude de l'UNOWAS consacrée aux répercussions des changements climatiques sur la sécurité.

Nous remercions également M^{me} Hindou Oumarou Ibrahim de son exposé passionné. Son plaidoyer pour les nombreux éléments concrets qu'elle a évoqués a rendu très tangible ce dont nous discutons souvent en termes plus abstraits au Conseil de sécurité. Nous l'en remercions.

Après avoir examiné le rapport du Secrétaire général et écouté les déclarations faites aujourd'hui, je voudrais aborder quatre points.

Premièrement, en ce qui concerne le lien entre climat et sécurité, les exposés d'aujourd'hui ont de nouveau mis en évidence ce que les institutions des Nations Unies ont établi à maintes reprises, à savoir la considérable incidence qu'ont les changements climatiques sur la sécurité et la stabilité de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les effets des changements climatiques ont provoqué un nombre accru de conflits et attisent ceux qui opposent déjà les éleveurs aux agriculteurs. En outre, les effets des changements climatiques entraînent des différends concernant des ressources rares et contribuent à l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans la région. Tout cela crée un terrain propice à la violence, à l'extrémisme violent et au terrorisme, et marque souvent le point de départ de migrations vers d'autres régions. C'est pourquoi il était impératif d'inclure, en début d'année, le lien entre climat et sécurité dans le mandat de l'UNOWAS. Nous pensons que c'est absolument crucial, et que nous ne pouvons plus nous voiler la face.

Deuxièmement, on a également beaucoup parlé aujourd'hui des femmes et de la paix et de la sécurité. L'inégalité des sexes est évidemment très répandue. Les femmes et les filles sont toujours la cible principale des violences sexuelles et fondées sur le genre. Nous nous félicitons donc de l'intégration de la dimension de genre dans l'action de l'UNOWAS. Nous accueillons favorablement les efforts visant à accroître la participation concrète des femmes aux processus politiques et de sécurité. Il reste néanmoins beaucoup à faire. Bien que l'égalité des sexes ne soit pas un objectif en soi, une participation des femmes pleine, effective et sur un pied d'égalité avec les hommes augmente considérablement les chances d'une paix et d'une stabilité durables dans la région.

Troisièmement, s'agissant de la coopération régionale, tous les défis auxquels se heurte la région ne pourront être surmontés que grâce à la coopération régionale. Nombre des orateurs qui m'ont précédé y ont fait allusion. L'UNOWAS collabore avec succès avec des partenaires régionaux, et la coordination avec d'autres entités des Nations Unies telles que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique

centrale, les bureaux de pays respectifs, les organismes des Nations Unies et la Commission de consolidation de la paix conserve toute son importance. L'Allemagne salue la coopération régionale en place, notamment la mobilisation du Groupe de cinq pays du Sahel et l'action de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Dans le même temps, toute implication internationale doit respecter les principes de l'appropriation nationale. Il incombe au premier chef aux gouvernements de renforcer la confiance dans les institutions de l'État, de garantir l'état de droit, de veiller au respect des droits de la personne, d'engager le dialogue avec la société civile et d'intégrer les femmes et les jeunes.

Dans ce contexte, il est encourageant de prendre connaissance de faits nouveaux positifs tels que les nouveaux progrès réalisés en Gambie. En revanche, nous restons préoccupés par les tensions et la violence observées dans le contexte des processus électoraux en Guinée et en Guinée-Bissau, par exemple. Nous sommes toujours profondément inquiets face à la détérioration des conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en particulier au Burkina Faso, au Mali et dans le bassin du lac Tchad. L'intensification des activités terroristes et de la criminalité organisée, des violences intercommunautaires, des tensions politiques persistantes et des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, ainsi que l'aggravation des crises humanitaires sont alarmantes d'autant que, souvent, elles se renforcent mutuellement.

Avant de conclure, je voudrais dire un dernier mot sur la maladie à coronavirus (COVID-19). La crise en cours liée à la COVID-19 et ses conséquences humanitaires et socioéconomiques viennent se greffer sur une situation déjà difficile dans la région. L'appel à un cessez-le-feu mondial, lancé par le Secrétaire général et que le Conseil de sécurité a entériné la semaine dernière dans sa résolution 2532 (2020), revêt une importance essentielle – littéralement vitale – pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. L'Allemagne salue les efforts déployés par de nombreux gouvernements pour contenir la propagation de la pandémie. Dans le même temps, nous exhortons tous les acteurs à respecter pleinement les droits de la personne. Il est d'autant plus important, en cette période difficile, de préserver la liberté d'opinion et d'expression ainsi que l'accès à l'information.

Annexe VIII

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie de leurs exposés très complets le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, et la Coordinatrice de l'Association des femmes peules et peuples autochtones du Tchad, Hindou Oumarou Ibrahim. Je souhaite également féliciter le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel du travail qu'il accomplit dans la région.

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un contexte très difficile pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, marqué par un environnement instable sur le plan de la sécurité, par l'aggravation de la situation humanitaire et par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Dans ces circonstances, je voudrais insister sur les éléments ci-après.

Premièrement, nous nous félicitons des progrès réalisés dans la région sur plusieurs fronts, notamment la tenue d'élections ainsi que d'autres progrès qui ont été accomplis dans le cadre des processus politiques dans plusieurs pays, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/585), en dépit des défis supplémentaires résultant des restrictions imposées en raison de la COVID-19. Nous prenons note du fait que des mesures concrètes sont prises pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique. Nous saluons les efforts déployés par toutes les parties prenantes dans la région pour consolider la démocratie, la paix et la sécurité, ainsi que le développement durable. Nous estimons qu'il faut continuer à renforcer les capacités des gouvernements et des organisations régionales à cet égard.

Deuxièmement, la situation en matière de sécurité dans la région reste préoccupante. Le nombre d'attaques complexes contre les civils et les forces de sécurité reste élevé. Cela a des conséquences humanitaires catastrophiques, surtout en ce moment où la région fait face à la pandémie de COVID-19.

Par ailleurs, nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation de la violence intercommunautaire dans la région. Nous estimons qu'il est essentiel de renforcer les mécanismes locaux de règlement des différends et de poursuivre les efforts de stabilisation pour désamorcer les tensions et démanteler les milices.

Nous saluons la détermination des Gouvernements des pays de la région à lutter contre les problèmes de sécurité transfrontières et transversaux, notamment par l'intermédiaire du Groupe de cinq pays du Sahel et de sa Force conjointe, ainsi que de la Force multinationale mixte. Nous estimons qu'il faut continuer à appuyer les efforts déployés par les pays de la région pour lutter contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité organisée. Nous attirons également l'attention sur les points soulevés par le Représentant spécial Chambas quant à la nécessité d'appuyer la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest dans la mise en œuvre de son plan d'action 2020-2024 pour l'éradication du terrorisme.

Troisièmement, il importe d'améliorer la situation humanitaire, qui est catastrophique. Même avant la pandémie de COVID-19, la région était déjà frappée par une grave crise humanitaire, avec des niveaux élevés de déplacements et d'insécurité alimentaire. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire va augmenter en raison de l'instabilité croissante et de la pandémie de COVID-19. Nous appelons tous les partenaires internationaux à fournir les fonds nécessaires pour apporter une aide vitale aux populations. Il est également essentiel de faciliter et de préserver l'acheminement sans entrave de l'aide et des secours humanitaires, y compris vers les zones difficiles d'accès.

Pour terminer, les nombreux défis auxquels les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont confrontés exigent des efforts concertés et globaux qui englobent la sécurité, l'aide humanitaire, les droits humains et le développement. Nous partageons la conviction que les changements climatiques exacerbent les risques liés à la sécurité, comme l'a indiqué le Représentant spécial, et qu'ils ont des incidences sur la situation humanitaire dans la région. Nous souscrivons pleinement à l'avis du Secrétaire général selon lequel il importe de redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes, investir davantage dans le développement humain et favoriser la cohésion sociale. Les partenaires internationaux doivent continuer à appuyer les efforts déployés aux niveaux national et régional en faveur de la paix et de la stabilité à long terme en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Annexe IX

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Niger, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements à M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, pour son exposé instructif, pour son dévouement à promouvoir le dialogue et son engagement soutenu en faveur de la stabilisation de la situation dans la région. Je félicite également M^{me} Hindou Oumarou Ibrahim, dont les propos pertinents témoignent de son engagement en faveur de la sensibilisation aux effets néfastes des changements climatiques, en particulier dans une région déjà confrontée à plusieurs défis.

En 2020, plusieurs élections se sont déroulées dans des conditions normales, malgré le contexte de la pandémie de COVID-19. Certaines de ces élections, comme au Mali, ont permis l'émergence de femmes, dont beaucoup ont été élues à l'Assemblée nationale. Les trois États africains membres du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent de cette évolution qui consolide les bases de la démocratie et de l'état de droit et qui jette les bases d'une gestion plus consensuelle et pacifique du pouvoir.

Nous saluons le rôle clef joué par le Représentant spécial du Secrétaire général et les efforts efficaces déployés par son Bureau dans le plaidoyer en faveur de la diplomatie préventive et leurs bons offices, sans lesquels de nombreuses situations de crise auraient pu dégénérer. À cet égard, le renforcement des institutions démocratiques, par la promotion du dialogue entre les acteurs politiques, le plaidoyer pour la promotion de la paix et la coexistence pacifique entre les segments de la société et les communautés, sont autant d'actions à mettre à l'actif du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Nous encourageons l'UNOWAS à poursuivre ces efforts, d'autant plus que la sous-région se prépare aux élections générales qui doivent avoir lieu dans cinq pays, dont certains dans un environnement tendu. Grâce à une bonne coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance est essentiel, l'UNOWAS devrait contribuer à ce que toutes ces élections prévues se déroulent dans le calme et dans un environnement stable, compte tenu notamment du contexte sécuritaire difficile et de la pandémie de COVID-19.

En plus de son mandat traditionnel, l'UNOWAS devra consacrer encore plus d'efforts à aider les pays à faire face à ce qui est maintenant devenu la priorité absolue, celle de la lutte contre les groupes terroristes armés, dont les actions n'épargnent ni les forces armées des pays ni les populations civiles. Ces groupes terroristes, qui alimentent les tensions intercommunautaires, forcent des milliers de personnes, principalement des femmes et des enfants, à fuir leurs foyers.

Au Sahel, une région où les changements climatiques, les conflits armés et la fragilité des systèmes de santé aggravent les problèmes, la pandémie de COVID-19 exacerbe une situation déjà désastreuse qui rend les populations particulièrement vulnérables à la maladie et à la faim et risque en outre d'annuler les progrès durement acquis qui ont été réalisés sur de nombreux fronts, notamment la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Selon les agences des Nations Unies, 3,5 millions de personnes devraient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë ou grave ; 3,1 millions sont déplacées à l'intérieur de leur pays, sont des rapatriés ou sont menacées d'apatridie. Nous saluons les initiatives prises par la CEDEAO pour atténuer l'impact de la pandémie.

Face à une telle situation, les trois États africains membres du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines estiment que seule une approche globale, qui s'attaque aux causes profondes du terrorisme et de la violence intercommunautaire par la réduction de la pauvreté et l'investissement dans le développement humain, reste la stratégie la plus appropriée pour inverser cette tendance des plus préoccupantes. Nous pensons également qu'il est essentiel de mettre l'accent sur des interventions au niveau communautaire, telles que les dialogues intercommunautaires, pour lutter contre la violence. Nous nous félicitons donc de la convocation et des résultats de l'atelier sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs organisé par l'UNOWAS et la CEDEAO, qui constitue à notre avis une initiative positive pour lutter contre la violence intercommunautaire.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent, à cet égard, l'action menée par certains pays pour renforcer la participation des femmes et des jeunes à la mise en œuvre des stratégies nationales pour la paix, la sécurité, le développement et la lutte contre la COVID-19. Ces évolutions positives contribueront de manière significative à une plus large appropriation nationale et à une participation significative de toutes les populations aux activités de consolidation de la paix dans leurs pays respectifs.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent profondément préoccupés par les défis persistants du trafic de drogue, du crime organisé et de la piraterie maritime, par lesquels les groupes terroristes trouvent les moyens de financer leurs activités criminelles. À cet égard, nous saluons l'excellent travail de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en matière de renforcement des capacités d'interception des États de la région, qui a permis d'importantes saisies de drogue en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Mali, ainsi que l'arrestation et la condamnation des personnes impliquées dans ces crimes.

Outre les défis urgents mentionnés ci-dessus, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines estiment que l'UNOWAS devrait, par son rôle de coordination, aider les pays de la sous-région à faire face aux effets cumulés de l'insécurité, à l'impact du changement climatique et aux conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19. Il devrait soutenir les mesures prises par les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, qui ont déjà mis en place un plan de réponse à la pandémie, en tenant compte de la lutte contre la propagation de la maladie et de la reprise économique post-pandémique.

Nous nous félicitons des efforts de collaboration entre la CEDEAO, la Force conjointe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et l'Union africaine en vue de réaliser le déploiement de 3 000 soldats de la Force africaine prépositionnée au Sahel pour poursuivre la lutte contre le terrorisme. Il est temps de redoubler d'efforts pour lutter contre l'insécurité et stabiliser la sous-région au niveau militaire par le biais des actions de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, des forces du G5 Sahel, de la Force multinationale mixte et celles des États partenaires. Nous espérons que cela s'accompagnera d'un financement substantiel qui pourrait permettre la mise en œuvre d'actions de développement au profit des populations de cette sous-région. Les multiples stratégies pour le Sahel et les autres plans de développement devraient cesser d'être de simples slogans et devenir de véritables leviers pour la mobilisation des ressources financières dont l'Afrique de l'Ouest et ses États membres ont tant besoin.

Nous espérons que la communauté internationale respectera ses engagements pour aider la région à sortir de la situation actuelle, notamment en déboursant les promesses qui lui ont été faites, car un financement substantiel est nécessaire pour permettre la mise en œuvre d'actions de développement au profit des populations de cette vaste zone.

Annexe X

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, et la Coordinatrice de l'Association des femmes peules et peuples autochtones du Tchad, Hindou Oumarou Ibrahim.

Nous partageons les préoccupations exprimées par M. Chambas concernant la nouvelle détérioration des conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest, en particulier au Sahel. La géographie des activités terroristes, des conflits interethniques et intercommunautaires, du trafic de drogue et de la criminalité organisée s'étend dans la région. L'idéologie extrémiste attire de nouveaux adhérents. Presque chaque semaine, nous recevons des informations sur des pertes tragiques en vies humaines causées par des activités terroristes odieuses. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont littéralement devenus des États de première ligne. Les activités croissantes du groupe terroriste Boko Haram dans le bassin du lac Tchad ne laissent de nous inquiéter. Nous réaffirmons notre plein appui à tous ceux qui sont engagés dans une lutte difficile contre le terrorisme dans la région.

La pandémie de coronavirus constitue un nouveau facteur extrêmement dangereux pour la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest. La maladie frappe sans discrimination, tant dans les pays stables que dans les pays les plus vulnérables. Les services sociaux et les écoles ne fonctionnent plus et les établissements de santé sont soumis à d'immenses pressions. Seuls ceux qui souhaitent une plus grande déstabilisation de la région – les terroristes et autres éléments perturbateurs – tirent profit de cette situation inquiétante. Les conséquences de la maladie à coronavirus pour les pays d'Afrique de l'Ouest doivent encore être évaluées, mais il est déjà clair que de plus en plus de personnes auront besoin d'une aide humanitaire et d'autres formes de soutien.

Malgré un certain nombre de problèmes, l'évolution de la vie politique des pays de la région montre que, même dans les circonstances difficiles créées par la pandémie, les États africains et les institutions publiques ont réussi à s'acquitter de leurs tâches. À cet égard, nous espérons que les élections législatives et présidentielles prévues pour le second semestre de 2020 dans de nombreux pays de la région se dérouleront de manière démocratique, transparente et légitime et dans le strict respect de la souveraineté nationale, comme ce fut le cas pendant la période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2020/585). Toute ingérence d'acteurs externes dans ces processus doit être exclue.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) doit faire face à des tâches difficiles et de grande envergure : promouvoir le règlement des crises régionales, participer à la médiation politique, contribuer à renforcer les institutions de l'État, mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et coordonner les autres présences des Nations Unies sur le terrain. Qui plus est, le fonctionnement efficace de l'UNOWAS dépend directement d'une bonne coordination avec les organisations régionales, telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel et la Commission du bassin du lac Tchad. Certaines questions, notamment la lutte contre la piraterie et la délimitation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, nécessitent une coopération étroite entre l'UNOWAS et son voisin méridional, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Pour conclure, je voudrais souligner que la Russie se félicite de l'engagement personnel de M. Chambas et des efforts qu'il déploie pour aider les pays d'Afrique de l'Ouest, du Sahel et du bassin du lac Tchad à surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent. Il ne fait aucun doute que l'UNOWAS mérite d'être félicité pour ses importantes réalisations dans la région.

Annexe XI

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions, comme toujours, M. Chambas de son rapport sur la situation du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les activités menées par celui-ci au cours des six premiers mois de son nouveau mandat de trois ans.

Il ressort clairement de son exposé que la maladie à coronavirus (COVID-19) a rendu encore plus complexe une situation déjà difficile, et le Royaume-Uni a conscience qu'il doit s'adapter à cette nouvelle dynamique.

Je suis également très reconnaissant à M^{me} Ibrahim de nous avoir présenté la dimension humaine des analyses que nous lisons dans les rapports. Elle a mis en évidence les défis posés par les changements climatiques pour les sociétés de la région et le besoin de bonne gouvernance conjuguée au développement et à la sécurité. Il est également nécessaire, comme elle l'a dit, de conclure un accord vert. Ce sont des questions qui tiennent à cœur au Royaume-Uni en tant que prochain hôte de la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et qui s'inscrivent dans le droit fil du volet « reconstruire en mieux » de nos activités de financement du développement.

Nous savons que la confluence des facteurs négatifs au Sahel engendre un défi singulier et complexe : sous-développement chronique, pauvreté extrême, marginalisation, insécurité, vides de gouvernance facilement comblés par des acteurs malveillants et rivalités autour des ressources qui sont exacerbées, comme l'a dit M^{me} Ibrahim, par les changements climatiques. La pandémie de COVID-19 risque d'aggraver ces problèmes, mais elle ne les a pas créés, et il reste essentiel que nous poursuivions nos efforts pour nous attaquer aux facteurs sous-jacents de la pauvreté et de l'instabilité dans la région.

Le Royaume-Uni est profondément troublé par la détérioration de la situation humanitaire décrite par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas. Plus de 15 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et plus de 3 millions de personnes étant déplacées rien que dans Sahel, il est essentiel que notre action puisse atteindre ceux qui en ont le plus besoin. Dans ce contexte, nous demandons instamment à toutes les parties de garantir un accès et une circulation sans entrave de l'aide humanitaire afin de permettre la fourniture de biens et de services essentiels. Sans cela, l'insécurité alimentaire et les besoins de protection continueront à augmenter. C'est particulièrement le cas pour les femmes et les filles, qui sont de plus en plus exposées à la violence fondée sur le genre et à d'autres violations des droits humains.

Le Royaume-Uni partage les préoccupations des autres pays concernant la détérioration des conditions de sécurité, notamment au Mali et au Burkina Faso. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles respectent les droits de l'homme et le droit international humanitaire. À cet égard, nous devons être conscients des conséquences tragiques des violations, tant sur le plan humain que comme facteur de nouvelles violences. Nous demandons à tous les gouvernements du Groupe de cinq pays du Sahel de mener des enquêtes équitables et transparentes sur les violations présumées par les forces de sécurité de l'État et de demander des comptes aux responsables.

La montée de la violence extrémiste et terroriste dans le bassin du lac Tchad, y compris la récente attaque contre une installation humanitaire de l'ONU, est également très préoccupante. Ces attaques menacent d'accroître encore les déplacements de population et le nombre de personnes dans les camps de personnes déplacées.

À l'approche des élections présidentielles dans un certain nombre de pays, il n'a jamais été aussi important de privilégier la prévention et de préserver la stabilité. Le Royaume-Uni est particulièrement alarmé par la violence en Guinée ces derniers mois et par la perspective de la voir s'intensifier à l'approche de ces élections. Il est essentiel d'éviter tout recul en matière de gouvernance, d'application du principe de responsabilité, d'accès à la justice et de droits de l'homme afin de garantir un climat propice à des élections libres, régulières, opportunes et crédibles. Nous espérons donc sincèrement que, comme l'a dit M. Chambas, l'année 2020 sera définie par une consolidation de la démocratie et par des élections crédibles, inclusives et pacifiques, et que les personnes qui doivent quitter le pouvoir à la suite de ces élections assureront une transition en douceur.

S'agissant de la pandémie mondiale de maladie à coronavirus, le Royaume-Uni est bien conscient des défis auxquels sont confrontés les pays vulnérables d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et travaille d'arrache-pied pour soutenir ceux qui ont le plus besoin. Nous nous sommes engagés à apporter une réponse globale. Le mois dernier, le Royaume-Uni a accueilli le Sommet mondial sur les vaccins, qui a permis de recueillir 8,8 milliards de dollars pour soutenir la vaccination de 300 millions d'enfants. Nous avons annoncé un total de près d'un milliard de dollars pour la réponse à la COVID-19, dont 20 millions de dollars pour le fonds d'intervention de l'Union africaine. Bien entendu, la riposte internationale à la COVID-19 ne doit pas détourner des ressources vitales d'autres travaux essentiels qui cherchent à s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la pauvreté et de l'instabilité. Nous avons donc été heureux d'apprendre que la coordination à l'échelle de l'ONU en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel s'est améliorée. Il est indispensable que l'ensemble du système des Nations Unies, y compris les entités essentielles au développement, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, se mobilise pour soutenir les efforts de consolidation de la paix dans la région.

M. Chambas et le système des Nations Unies dans son domaine de responsabilité ont une tâche incroyablement difficile dans une région qui présente un ensemble complexe de défis. Nous le remercions pour tout ce que lui-même et les opérations des Nations Unies dans la région font pour relever ces défis. Il est d'une importance capitale pour les habitants de la région que nous réussissions.

Annexe XII

Déclaration de M^{me} Cherith Norman Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je suis heureuse de vous voir, Monsieur le Président, et je suis toujours heureuse d'entendre le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, parler de son travail.

L'Afrique de l'Ouest, comme l'ont déjà fait remarquer des collègues aujourd'hui, est confrontée à un certain nombre de défis, mais la nouvelle menace de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) s'accompagne de ses propres effets politiques et économiques négatifs. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'exposé de M. Chambas aujourd'hui sur l'évolution de l'impact de la crise. Nous remercions vivement M^{me} Ibrahim pour sa description passionnée des défis auxquels sont confrontés son pays et la région dans son ensemble.

Marquée par une instabilité croissante et la crise de la COVID-19, 2020 s'est avérée et se révèle être une année critique pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. L'Afrique de l'Ouest sera le théâtre de cinq élections présidentielles entre octobre et décembre, notamment en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Ghana et au Niger. Nous attendons du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel qu'il joue un rôle constructif en encourageant la tenue d'élections libres, régulières et transparentes.

Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont également confrontés à d'importantes menaces pour la paix, la sécurité et la stabilité en raison de la convergence des tensions politiques internes, de la pandémie de COVID-19, de la violence des groupes armés et de l'aggravation de la sécurité alimentaire et de la situation humanitaire. Les États-Unis œuvrent depuis longtemps avec les pays de la région à renforcer les systèmes de santé pour répondre à ce type d'épidémie – et notre soutien indéfectible se poursuivra. L'Administration Trump a alloué plus de 12 milliards de dollars à la riposte mondiale à COVID-19, notamment pour mise au point de vaccins et le développement de thérapies, pour les efforts de préparation et pour l'aide humanitaire. Cela vient s'ajouter aux plus de 170 milliards de dollars que les États-Unis ont investis dans la santé mondiale et l'aide humanitaire au cours de la dernière décennie.

Nous sommes toutefois préoccupés par l'instabilité croissante dans tout le Sahel, et plus particulièrement dans certaines régions du Nigéria. Nous condamnons fermement les violences horribles – tant de la part des terroristes que des groupes criminels – qui ont coûté la vie à tant de personnes. Nous soutenons les efforts faits par les pays concernés pour contrer les groupes extrémistes violents et nous continuons à souligner la nécessité de protéger les civils et de donner confiance aux citoyens dans les forces de sécurité et les gouvernements de la région. Les États savent leur propre crédibilité lorsque les autorités, en particulier les forces de sécurité, violent les droits de l'homme ou y portent atteinte. Nous appelons les gouvernements de la région à renforcer les institutions étatiques et à assurer une bonne gouvernance à leurs citoyens afin d'améliorer la stabilité au Sahel.

Nous partageons également la préoccupation du Représentant spécial Chambas concernant la violence qui s'étend de plus en plus dans la région. Les États-Unis prennent des mesures politiques et programmatiques pour faire face à la violence émanant du Sahel vers les côtes de l'Afrique de l'Ouest, en particulier depuis l'attaque du 10 juin dans le nord de la Côte d'Ivoire et l'enlèvement contre rançon de 2019 dans le nord du Bénin.

Au Mali, nous surveillons les récentes manifestations, au cours desquelles les manifestants réclament la démission du Président Keita. Nous appelons tous les acteurs à engager le dialogue et à faire preuve de retenue et nous réaffirmons le droit à la liberté de réunion pacifique, y compris aux fins de manifestations pacifiques. Nous soutenons la délégation de haut niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest envoyée pour trouver une solution durable aux troubles, y compris les préoccupations concernant l'élection aux sièges de l'Assemblée nationale, dont le résultat initial a été annulé par la Cour constitutionnelle. Nous continuons à nous opposer à tout effort visant à un changement extra-constitutionnel du Gouvernement malien. Nous espérons en outre que les membres du Conseil se joindront à nous pour exhorter les parties signataires de l'accord d'Alger à respecter les critères de mise en œuvre du mandat récemment renouvelé de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Cela renforcerait considérablement les efforts visant à stabiliser le Mali et le Sahel.

Annexe XIII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, de son exposé très complet. Je remercie également de sa contribution la Coordinatrice de l'Association des femmes peules et peuples autochtones du Tchad, Hindou Oumarou Ibrahim.

Nous pensons qu'il est encourageant que les élections se soient déroulées dans le calme au Mali, en Guinée et au Togo. Néanmoins, les préparatifs des élections dans certains pays sont dans l'impasse. Du fait de discordes politiques entre les partis dans divers pays, la réconciliation et le dialogue nationaux sont toujours plus difficiles à instaurer.

Nous restons très préoccupés par les attaques terroristes récurrentes qui visent les civils et les forces de défense et de sécurité dans la région, en particulier au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. Nous nous faisons l'écho du Secrétaire général et des autres États Membres pour condamner les multiples attaques terroristes perpétrées les 9, 10 et 13 juin contre des civils et un site humanitaire des Nations Unies au Nigéria.

En outre, l'aggravation de la situation humanitaire et des violations des droits de la personne dans la région sont également des sources de préoccupation. D'après les informations publiées, en 2020, 24 millions de Sahéliens auront besoin d'aide humanitaire. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, on estime que 19,1 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure de juin à août, un niveau inégalé depuis une dizaine d'années, qui représenterait une augmentation de 77 % par rapport à 2019. De plus, l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) fait courir à l'Afrique de l'Ouest et à la région du Sahel le risque d'une aggravation de l'instabilité et de l'insécurité.

Nous sommes également préoccupés par le fait que la contrebande et le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest sont en hausse. Les récentes saisies de 120 kilogrammes de cocaïne au Sénégal et de 405 kilogrammes de la même drogue en Côte d'Ivoire montrent qu'il faut accorder davantage d'attention à ce problème. Dans ce contexte, ma délégation souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, nous appelons les acteurs et parties prenantes politiques concernés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Guinée à œuvrer de concert et à forger un consensus afin que les prochaines élections puissent se dérouler de manière inclusive, transparente, crédible et pacifique.

Deuxièmement, nous appelons toutes les parties concernées à continuer de coopérer pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous nous félicitons des récentes déclarations faites à la presse par le Conseil de sécurité sur les actes de terrorisme au Mali (SC/14213) et au Nigéria (SC/14216), ainsi que sur le Groupe de cinq pays du Sahel (SC/14211). Nous nous joignons nous aussi au Secrétaire général pour saluer le plan d'action visant à éliminer le terrorisme pour la période 2020-2024, qui a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 21 décembre 2019.

Troisièmement, nous rejoignons les autres États Membres qui relaient l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial pour aider à lutter contre la pandémie de COVID-19. Nous exhortons les gouvernements et les autres parties concernées dans la région à respecter leurs obligations et leurs responsabilités en matière de mise en œuvre du droit international humanitaire et à veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne sans entrave à ceux qui en ont le plus besoin.

Quatrièmement, nous appelons à une approche cohérente et intégrée des défis en matière de sécurité, humanitaires, de changements climatiques et de développement. Nous soutenons toutes les initiatives et tous les efforts visant à renforcer la coopération et les partenariats régionaux et internationaux afin de promouvoir un développement socioéconomique accru, de prévenir et de régler les conflits entre agriculteurs et éleveurs, et de remédier à leurs causes profondes. Nous soulignons qu'il importe de mobiliser les femmes et de les faire participer pleinement, concrètement et sur un pied d'égalité au maintien et à la promotion de la paix, de la sécurité et du développement.

Enfin, et surtout, nous saluons les efforts inlassables du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de l'Union africaine, de la CEDEAO et du mécanisme de commandement conjoint de la Coalition pour le Sahel.

Nous renouvelons notre engagement à travailler en étroite collaboration avec les Nations Unies, les membres du Conseil de sécurité et les partenaires internationaux et régionaux pour faire face aux menaces combinées que le terrorisme et la criminalité organisée font peser sur la paix et la sécurité internationales, et pour instaurer une paix, une sécurité et un développement pérennes dans la région.
